

[Document 1](#)

[Le statut de la femme](#)

Chapitre Premier : La femme dans la famille

Il faut réhabiliter le rôle de la femme dans la maison. Loin d'être entaché d'infériorité, il exige une somme d'intelligence, de qualités et de vertus qui doit le placer très haut dans l'estime de tous.

Jeunes filles, qui demain serez des femmes, prenez conscience de la beauté de votre tâche (...) Quels que soient ses dons intellectuels ou artistiques, une femme peut faire plus, elle ne peut faire mieux que fonder un foyer ; aussi fera-t-elle sagement d'y demeurer si la nécessité ne n'oblige pas à travailler au dehors. Son absence de la maison affaiblit la vie de famille, prive les enfants des soins maternels aussi nécessaires à leurs âmes qu'à leur corps. (...)

La femme, épouse et mère :

Ces vertus et ces qualités, qui fort heureusement lui sont assez souvent naturelles, sont : le dévouement, la bonté, la patience, le tact et l'égalité de caractère. (...)

Devoirs envers le mari : A son mari la femme doit assurer le bien-être matériel et moral. Elle saura faire en sorte que rien ne lui manque : linge et vêtements bien entretenus et prêts à temps ; repas servis exactement et préparés avec soin en tenant compte de ses goûts et de sa santé. Elle partagera ses ennuis et ses joies, elle respectera son travail et s'efforcera de ne pas troubler par ses plaintes domestiques le repos dont il a besoin.

Source : Extraits du Manuel « L'école du bonheur » de Mme Foulon Lefranc, Editions Magnard, 10^{ème} édition, 1949 – (Manuel utilisé pour la préparation du Certificat d'Etudes Primaires et pour les cours d'Enseignement ménager dans les années 1950)

[Document 2](#)

Part des personnes qui consacrent tous les jours au moins une heure à la cuisine et aux tâches domestiques

(Unité : %)	<u>2003</u>	<u>2007</u>	<u>2012</u>	<u>2016</u>
Femmes	76,8	81,7	81,2	79,6
Hommes	32,6	32,7	45,2	35,6

Source : Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes – © Observatoire des inégalités

[Document 3](#)

[Droits des femmes : quelques jalons](#)

4 juin 1970

Loi n° 70-459 relative à l'autorité parentale, qui modifie le code civil et substitue l'**autorité parentale conjointe** à la puissance paternelle : "*Les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille*".

22 décembre 1972

Loi n° 72-1143, qui pose le principe de l'**égalité de rémunération** entre les hommes et les femmes.

8 juillet 1999

Loi constitutionnelle n° 99-569 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, permettant au législateur de prendre des **mesures favorisant un égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions politiques**.

Sujet Ec3 : A l'aide de vos connaissances et des documents, vous montrerez la diversité des formes du contrôle social

A partir de ces documents :
 1. Rédigez une introduction
 2. Présentez un plan de base
 3. Rédigez une conclusion